



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Quels contrôles pour nos centrales nucléaires ?
- Bruxelles, le 29 mars 2018 -

Interpellée par les nombreuses informations et **craintes** véhiculées dans les divers médias concernant la sécurité nucléaire, la Députée fédérale **Katrin Jadin (MR)** a interrogé en Commission le Ministre de l'Intérieur **Jan Jambon (NVA)** sur l'**étendue des contrôles de nos centrales** et sur les accords conclus **au niveau européen**.

Le Ministre s'est montré **rassurant** en expliquant qu' « *il existe déjà de nombreuses instances **bilatérales et européennes** en matière de sécurité nucléaire* ».

Au niveau **bilatéral**, **notre Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN)** « *entretient des relations professionnelles avec ses homologues néerlandais, allemand, luxembourgeois, français et suisse* » clame-t-il.

Au niveau **multilatéral et européen**, les régulateurs nucléaires coopèrent étroitement sur une base volontaire. L'AFCN est ainsi active dans **plus de sept organisations et organismes internationaux** relatifs à la supervision de la sûreté et de la sécurité nucléaire. À travers ces coopérations, la Belgique vise à promouvoir une **utilisation sûre et pacifique de la technologie nucléaire**, tendre vers l'**excellence en matière de sûreté**, sécuriser au maximum le **transport de substances radioactives**. Par ces différents canaux, notre Etat peut dès lors consulter des experts et responsables des autorités nationales d'autres Etats.

Le Ministre de l'Intérieur mentionne également la collaboration avec nos proches voisins et affirme que notre Etat est membre d' « *un réseau destiné à développer une **approche commune de la sûreté nucléaire** [...] et d'une association d'échange de connaissance et d'expérience afin d'apporter **des solutions pratiques et harmonisées en faveur d'un haut niveau de protection en Europe*** ».

« *À titre personnel, je suis quelque peu **inquiète du manque de communication** quant à l'existence de ces protocoles qui visent à **renforcer les contrôles mutuels** en termes de **transport de matériaux** nucléaires et de **sécurité** de nos centrales. En effet, d'aucuns alimentent une **peur et beaucoup d'angoisse** à ce sujet* », explique **Katrin Jadin** qui est rassurée par la mise en œuvre de ces protocoles sur notre territoire.

Pour plus de détails, veuillez trouver la réponse du Ministre en pièce jointe.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN :**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : kattrin@jadin.be